

## Nouveau fonctionnement Gestion des courses en PACA

Suite à la constitution d'une "**Equipe Régionale de Gestion des Courses**" et la validation du Bureau et Comité Directeur du CR CK PACA, nous vous présentons le nouveau fonctionnement de la gestion des courses (slalom / descente) avec une mise en fonction au 1 novembre 2017.

Cette équipe est constituée d'une dizaine de personnes, elle est ouverte à toutes les bonnes volontés qui souhaitent l'intégrer et donc suivre une formation à l'utilisation du logiciel de gestion de course et du matériel régional.

La coordination est le suivi est assuré par Alain Moutte, qui sera votre interlocuteur privilégié.

Préparation d'une course identifiée sur le calendrier (régional et fédéral).

Pour vous aider au mieux nous vous mettons à disposition :

- Un tableau ci-dessous qui définit les différentes options dans la gestion de course : A – B – C
- Un modèle d'organigramme avec un nombre de personnes minimum nécessaire
- Une fiche de demande pour le matériel régional (gestion de course et autre matériel technique)

Vous pouvez retrouver ces documents sur le site internet du comité régional [www.canoe-paca.fr](http://www.canoe-paca.fr)

Toutes les demandes doivent être accompagnées d'un organigramme avec le nombre et les noms des personnes nécessaires à l'organisation de la course et présentées au minimum 1 mois avant la date de course.

Pour le matériel régional autre que spécifique à la gestion informatique des courses (dossards, tentes, bouées...), il appartient à l'organisateur de remplir la fiche de demande de matériel, de prendre contact avec Alain Moutte et de convenir d'une date et heure de retrait et de restitution.

Les déplacements, aller/retour sont à la charge de l'organisateur.

Pour garder le matériel dans le meilleur état possible et en avoir un bon suivi, il est demandé à chacun de respecter ces procédures sans faire transiter le matériel d'un club à l'autre.

## Choix de l'OPTION suivant qui est l'organisateur :

A)Un club ou Comité Départemental	B)Un club ou Comité Départemental	C)Le C R et ses ressources humaines
<p><i>L'organisateur assure au CR d'avoir à minima, une personne présente le jour de la course <u>formée sur la gestion informatique</u> (logiciel et traps)</i></p>	<p><i>L'organisateur confie la gestion de course à l'Equipe Régionale. Il n'a personne qui maîtrise la gestion informatique de course.</i></p>	<p><i>Le CR CK PACA est l'organisateur général via ses ressources humaines</i></p>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une personne référente de l'Equipe Régionale de Gestion des Courses vient en assistance/observation, aux frais du CR CK PACA.</li> <li>2. A charge de l'organisateur de venir prendre et rendre le matériel nécessaire à la gestion de course à Avignon (ou de défrayer la personne qui se déplace)</li> <li>3. L'organisateur reverse <u>25 % des frais d'engagement</u> au CR CK PACA hors subventions et recettes diverses.</li> <li>4. Les consommables sont à la charge de l'organisateur (hors cartouche imprimante laser de course)</li> <li>5. L'organisateur assure d'avoir les ressources humaines de tous les autres postes nécessaires dans l'organigramme pour le bon déroulement de la course.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Il demande la prestation complète de gestion de course au CR CK PACA : matériel et 2 à 3 personnes ressources au logiciel et configuration des traps téléphones.</li> <li>2. Le déplacement du matériel de course et de l'Equipe Régionale est à la charge du CR CK PACA.</li> <li>3. L'organisateur reverse <u>40 % des frais d'engagement</u> au CR CK PACA hors subventions et recettes diverses.</li> <li>4. Les consommables sont à la charge de l'organisateur (hors cartouche imprimante laser de course)</li> <li>5. L'organisateur assure d'avoir les ressources humaines de tous les autres postes nécessaires dans l'organigramme pour le bon déroulement de la course.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'équipe régionale de gestion de course prend en charge la gestion informatique.</li> <li>2. Le déplacement pour le matériel de course est à la charge du CR CK.</li> <li>3. L'organisateur garde les <u>frais d'engagement</u> et les subventions et recettes diverses.</li> <li>4. Les consommables sont à la charge de l'organisateur.</li> </ol>

Pour les **championnats régionaux** de toutes les disciplines, petites et grandes catégories, l'alinéa **3** ne s'applique pas, même si le comité régional PACA n'est pas la structure organisatrice principale.

Sauf si les championnats régionaux sont associés à une autre course (ex. : sélectif régional ou autres).

Dans la mise en place des organisations, *l'Equipe Régionale de Gestion des Courses* ne comprend pas les autres secteurs tels que :

- Les transmetteurs des Traps et doublage manuel chrono
- Le responsable des juges et son équipe
- La vérification des pénalités et l'édition préalable des fiches
- L'affichage des informations et résultats de course
- Les dossards, le tracé de course et la sécurité
- Informations sur la course et inscriptions

Et tous les autres secteurs possibles suivant le format de la course (intendance, buvette, régies, montage parcours...)